

# SYNDICAT SCOLAIRE DE LA PETITE DOLLER

## HISTORIQUE

Le Syndicat Scolaire de la Petite Doller a été créé en 1975. Au départ, il regroupait les communes d'Aspach-le-Bas, Aspach-le-Haut et Michelbach.  
La commune de Schweighouse a intégré le Syndicat au 1<sup>er</sup> septembre 2008.  
Il est géré par le Comité Directeur.

## BUREAU

Il est composé de :

**Présidente : Mme DEL TATTO Annie,**

Adjointe au Maire d'Aspach-le-Haut, Chargée de la commission rythmes scolaires et périscolaire.

**M. LEMBLE Maurice,**

Maire d'Aspach-le-Bas, Chargé de la commission transports scolaires et travaux.

**Mme GASSER Isabelle,**

Conseillère municipale de Michelbach, Chargée de la commission cantine et communication.

**Mme ROELLINGER Claudia,**

Conseillère municipale de Schweighouse, Chargée de la commission centre de loisirs.

## **LE COMITE DIRECTEUR**

Il se compose de

### **Trois délégués de la Commune d'Aspach-le-Bas :**

M. LEMBLE Maurice, Maire  
Mme HUBERT Juliette, Adjointe au Maire  
Mme LUKOMSKI Chantal, conseillère

### **Trois délégués d'Aspach-le-Haut :**

M. HORNY François, Maire  
Mme DEL TATTO Annie, Adjointe  
Mme BASSI Doris, conseillère

### **Trois délégués de Michelbach :**

M. TSCHAKERT François, Maire  
Mme GASSER Isabelle, conseillère  
Mme WOLF Stéphanie, conseillère

### **Trois délégués de Schweighouse :**

Mme WEISS Laurence, adjointe  
M. RIMELLEN Michel, conseiller  
Mme ROELLINGER Claudia, conseillère

## **MISSIONS**

Le S.S.P.D (Syndicat Scolaire de la Petite Doller) a été mis en place ne 1975 parallèlement à la création du R.P.I (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

Il est l'émanation des 4 conseils municipaux des 4 communes du R.P.I. (Aspach-le-Bas ; Aspach-le-Haut, Michelbach et Schweighouse)

Ces 4 conseils municipaux désignent 3 titulaires délégués issus de leurs conseils destinés à les représenter au sein du Syndicat Scolaire.  
Les 12 membres ainsi désignés élisent toujours en leur sein, un bureau et un Président.

La mission de cet organisme est d'assurer la gestion financière, matérielle et humaine des biens et des personnes sur lesquels il a autorité.

Le S.S.P.D. est propriétaire de 2 sites scolaires, les bâtiments école maternelle à Aspach-le-Bas et Aspach-le-Haut.  
Les autres bâtiments sont propriétés de différentes communes du R.P.I.

## **FONCTIONNEMENT**

LE S.S.P.D est donc responsable de l'entretien et du fonctionnement de ces bâtiments lui appartenant.

Il embauche et gère le personnel lié à son activité, c'est-à-dire les A.T.S.E.M., qu'il met à la disposition de la Direction de l'école maternelle (mais dont il reste l'autorité), le personnel des cantines, des sites périscolaires, de surveillance pendant les horaires où les enfants ne sont plus sous la responsabilité des enseignants, (transport, sites cantines et périscolaires), ainsi que le personnel administratif.

Le S.S.P.D. pour assurer ce fonctionnement dispose des moyens financiers, l'obligeant à établir un budget et à s'y tenir, il est à ce titre sous le contrôle de l'Etat, et plus particulièrement du Trésor Public qui gère pour le compte du S.S.P.D., les flux financiers.  
Ses ressources proviennent des 4 conseils municipaux par l'intermédiaire d'une participation annuelle d'équilibre, d'une subvention C.A.F. au titre des CLSH du conseil général au titre du transport scolaire.

Peuvent être obtenus ponctuellement des aides par les instances départementales ou régionales, ou l'Etat au titre des investissements.

Du fait de sa structure, le S.S.P.D. est redevable auprès des 4 conseils municipaux du bon fonctionnement de ses services.

## COMMISSIONS ELARGIES

Les conseils d'école étaient jusqu'ici le seul point de rencontre entre les différents acteurs du syndicat scolaire. Aussi, depuis mai 2014 sont mis en place les commissions ci-dessous complétées d'enseignants et parents d'élèves, afin de permettre des échanges réguliers.

# GROUPES DE TRAVAIL AU SEIN DU SYNDICAT SCOLAIRE

COMMISSION RYTHMES SCOLAIRES PERISCOLAIRE	COMMISSION CANTINE COMMUNICATION	COMMISSION TRANSPORTS SCOLAIRES TRAVAUX	COMMISSION CENTRE DE LOISIRS
<b>Annie DEL TATTO</b> présidente du syndicat scolaire	<b>Isabelle GASSER</b> Vice présidente du syndicat scolaire	<b>Maurice LEMBLE</b> Vice président du syndicat scolaire	<b>Claudia ROELLINGER</b> Vice présidente du syndicat scolaire
Juliette HUBERT	Juliette HUBERT	Maurice LEMBLE	Chantal LUKOMSKI
François HORNY	Doris BASSI	François HORNY	Annie DEL TATTO
Stéphanie WOLF	Stéphanie WOLF	François TSCHAKERT	Isabelle GASSER
Laurence WEISS	Claudia ROELLINGER	Michel RIMELEN	Claudia ROELLINGER